

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 59 (1933)
Heft: 6

Artikel: Nouvelles conceptions architecturales en matière d'hôpitaux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-45638>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

N'oublions pas, pour juger des situations avec équité, que, thermique ou hydraulique, une usine qui fabrique du courant travaille toujours dans des conditions extrêmement difficiles. Obligée d'immobiliser des capitaux considérables pour s'installer, pour acquérir un outillage très dispendieux, pour organiser des lignes de transport qui coûtent plusieurs centaines de mille francs au kilomètre, elle n'utilise ce superbe matériel que de façon dérisoire ! Sur les 8760 heures que constituerait son utilisation intégrale annuelle (365 jours de 24 heures), il fonctionne, pour certaines centrales, pendant 2000 — c'est-à-dire la valeur de 84 jours ! Car il n'y a pas de clientèle plus inconstante dans le temps que celle d'un secteur ; il n'y en a pas qui ait des besoins plus irréguliers du produit qui lui est offert !

Enfin, on voudra bien remarquer que la pièce d'appartement dite « cuisine », autrefois coin noir, aujourd'hui salle blanche, tend à devenir sinon déjà la principale d'un *home*, du moins la plus « évoluée ». La *chambre à coucher* n'est occupée, en majorité, que dans des heures d'inconscience. Le *salon* est une pièce d'apparat qui joue rarement. Peu de ménages comportent un *cabinet de travail*. Et la *salle à manger*, utilisée deux ou trois heures sur vingt-quatre, se rapproche de plus en plus de la *cuisine* pour fusionner avec elle, avec cette pièce qui prend maintenant des allures de laboratoire pour ces physique et chimie ultra-fines que constituent les préparations culinaires. On peut, sans dérèglement d'esprit, entrevoir l'époque rapprochée où le *Chez-soi* comportera, à côté de petits locaux spécialisés, une très grande *pièce pour vivre* (un *living-room*) où les opérations d'alimentation elles-mêmes se feront, impunément même pour l'odorat, avec l'élégance et la recherche qui leur sont indispensables. L'électricité nous donnera demain ce miracle qui, naturellement, après-demain nous semblera une banalité de plus !

Nouvelles conceptions architecturales en matière d'hôpitaux.

Au cours d'une causerie qu'il a faite, dernièrement, devant la section zurichoise de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, M. J. Duiker, l'architecte hollandais à qui la mise en pratique de la formule du « plein air » a conquis une notoriété européenne, a exposé ses conceptions visant la construction et l'aménagement des hôpitaux en fonction des dernières acquisitions des sciences médicales et techniques. On a émis des doutes sur la possibilité de chauffer convenablement les hôpitaux du type « véranda », c'est-à-dire conçus sur le principe de la maison en verre, « ouverte », opposant le minimum d'obstacles à l'accès de l'air et de la lumière, mais dotée d'un toit plat parfaitement isolant. Or, en Hollande, des expériences exécutées sur des « maisons de verre » couvrant un kilomètre carré ont montré qu'en hiver le soleil seul fournit un dixième de la quantité de chaleur nécessaire. Au surplus, dans ce genre de constructions, les murs étant éliminés, il n'y a pas besoin de pourvoir à leur échauffement, correspondant à leur capacité calorifique. M. Duiker préconise le chauffage électrique rayonnant du plafond¹, auquel il attribue les avantages suivants : rayonnement calorifique réfléchi par les parois en verre ; couches d'air superposées, du plancher au plafond, toutes à la même température qui peut d'ailleurs être inférieure à celle des autres méthodes de chauffage ; réglage automatique du chauffage ; possibilité illimitée de ventilation sans provoquer des « courants d'air » ; prix de revient moindre, dans la plupart des cas, que par chauffage à eau chaude.

D'après le supplément « Technik », du 4 janvier 1933 de la *Neue Zürcher Zeitung*, M. Duiker, comparant aux systèmes actuels l'hôpital à vérandas à cloisons de verre séparant les

lits et à chauffage par le plafond, lui reconnaît la supériorité d'être plus économique, d'abréger la durée des traitements médicaux et de permettre de réduire l'effectif du personnel infirmier. D'autre part, le bâtiment à un étage offre les avantages suivants : rapprochement des malades et du jardin, allègement des transports par suite d'élimination des déplacements verticaux, les transports horizontaux étant considérablement simplifiés et facilités par l'emploi de véhicules électriques.

La transmission du son par les petites ouvertures.

Le laboratoire de physique technique de l'Ecole polytechnique de Munich, dont nous avons déjà eu l'occasion de si-



Cliché de l'« Illustration ».

Fig. 8. — Un ensemble, composé d'une cuisine, d'une salle à manger et d'un studio peut, aujourd'hui, n'occuper qu'une seule pièce, même de faibles dimensions.

A = Casseroles sur le réchaud électrique T. — E = Robinets d'eau chaude et froide.
F = Four électrique. — H et L = Lampes électriques.

¹ Une application de ce système au chauffage d'écoles hollandaises « en plein air » a été décrite dans le numéro de décembre 1932 de la revue « L'Electrique », publiée par la Société pour la diffusion de l'énergie électrique (Zurich).